

COMMENTAIRE POLITIQUE DE PI SUISSE

aux objets en votation le 08.03.2015

«Le progrès ne signifie pas une amélioration depuis ce qui était, mais en direction de ce qui sera.»

Khalil Gibran

Les recommandations de vote de PI Suisse sont le résultat d'un [processus de prise de position intégrale](#) aux objets fédéraux proposés en votation. Dans le cadre de ce processus, nous évaluons si le projet représente un pas dans la direction d'une future société intégrale, autrement dit si ce projet est une réelle contribution à la transformation de notre société, ou s'il n'est qu'une variante de ce qui existe déjà. Les projets de lois sont évalués par la Commission politique de PI Suisse. Les responsables pour cette publication sont : Monique Centeno, Margreth Schmutz, Jakob Elmer et Gary Zemp.

Le résultat de cette appréciation est publié dans une recommandation de vote intégrale dont l'effet souhaité est atteint lorsque les lectrices et les lecteurs on envie de déterminer leur opinion par leur propre réflexion personnelle. Le but d'une position intégrale n'est jamais d'avoir raison, mais de permettre aux gens de clarifier leurs intentions et à la conscience d'évoluer.

Thèmes 1/15

- Initiative populaire fédérale «Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt»
- Initiative populaire fédérale «remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie»



1 – INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE «AIDER LES FAMILLES ! POUR DES ALLOCATIONS POUR ENFANT ET DES ALLOCATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE EXONÉRÉES DE L'IMPÔT»

Ce que veut l'initiative : L'initiative veut libérer d'impôts les allocations pour enfants et de formation professionnelle. De cette manière, les allocations seraient entièrement à disposition des familles avec enfants.

La vision intégrale du futur : Dans une future société intégrale, les gens feront le maximum pour soutenir le développement des potentiels des enfants.

Recommandation de vote : NON

Nos réflexions à ce sujet : L'initiative ne va pas en direction d'une vision de société intégrale, même si elle en a l'air au premier abord. Elle augmente le pouvoir d'achat de parents ayant de bons salaires. De plus, son financement est soustrait à la communauté étatique, qui devra peut-être les économiser sur le dos du budget alloué à l'éducation et à la formation.

L'initiative est injuste vis-à-vis des familles modestes et monoparentales et s'éloigne du principe de solidarité selon lequel tous les citoyens et toutes les citoyennes contribuent à la communauté selon leurs possibilités.

Nous soupçonnons les initiants, c'est-à-dire le PDC, d'avoir l'intention avec cette initiative, de gagner plus d'électeurs et d'électrices en pariant sur un réflexe égoïste.

Remarque : Cette initiative est un bon exemple pour prendre la mesure de l'importance d'un examen approfondi sur les objets à voter. Superficiellement, elle semble être en faveur du bien commun, mais elle dissimule un appel à l'égoïsme d'électeurs et d'électrices potentiels.

Réflexions de nos membres : *Le comité politique remercie les membres qui lui ont envoyé leurs analyses personnelles aux propositions de vote. Nous ne pouvons malheureusement pas toutes les publier ici. En voici une, résumée, qui devrait suffire comme exemple :*

Peter Kunzmann: *Ma vision de la future intégrale :* Dans une société intégrale, les couples qui décident de mettre un enfant au monde sont conscients des conséquences, aussi financières. Ils paient leurs impôts sur les allocations - qui leur sont allouées par les employeurs comme une part du salaire – à l'Etat, pour que celui-ci soit en mesure de remplir ses obligations, dont bénéficieront toutes les familles.

*Ma recommandation de vote : **Rejet de l'initiative***

Mes réflexions : Je ne vois pas de nécessité urgente à cet allègement fiscal. Cette demande n'est pas nouvelle, non plus. Trois initiatives correspondantes ont échoué au cours des 15 dernières années au niveau législatif.

2 – INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE «REPLACER LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE PAR UNE TAXE SUR L'ÉNERGIE»

Ce que veut l'initiative : L'initiative veut introduire une taxe sur les énergies non renouvelables comme le pétrole, le gaz, le charbon ou l'uranium. En même temps, la TVA est abolie. L'énergie doit être taxée de manière à obtenir les mêmes rentrées fiscales qu'aujourd'hui avec la TVA.

La vision intégrale du futur : *La consommation d'énergie d'une société intégrale est durable et ne dépasse jamais les quantités supportables par notre Terre.*

Recommandation de vote : NON

Nos réflexions à ce sujet : L'introduction d'une taxe sur l'énergie dans l'idée d'une taxe d'incitation va tout-à-fait en direction de notre vision intégrale du futur. Mais d'où proviendront les rentrées fiscales nécessaires au cas où l'objectif d'une consommation d'énergie durable est atteint à cent pour cent (but de la transition énergétique !) si la TVA n'existe plus ? Cette question démontre que l'initiative nous envoie dans un dilemme. Afin d'assurer les rentrées fiscales pour faire face à ses obligations sociales, l'Etat devrait très rapidement faire en sorte qu'un maximum d'énergie non renouvelable soit consommé puisque les rentrées fiscales prévues doivent rapporter autant que la TVA aujourd'hui, soit 22 milliards de francs par année. La bonne idée de base de l'initiative se transformerait donc rapidement en son contraire. C'est pourquoi nous ne pouvons accepter cette initiative.

Remarque : Cette initiative est malheureusement une occasion manquée pour accélérer la transition énergétique. Des mesures pour favoriser cette transition sont nécessaires. Mais indépendamment de cela, nous avons besoin de rentrées fiscales sûres pour les tâches de l'état social.

Réflexions de nos membres : *Le comité politique remercie les membres qui lui ont envoyé leurs analyses personnelles aux objets en votation. Nous ne pouvons malheureusement pas toutes les publier ici. En voici une, résumée, qui devrait suffire comme exemple :*

Pierre Günzburger: L'initiative "Energie au lieu de TVA" représenterait un petit pas en direction de la proposition du papier de position de PI "Politique du climat et de l'énergie intégrale", si elle est acceptée. Un petit pas cependant, puisqu'elle n'aurait que peu d'impact sur l'attitude des consommateurs du fait qu'elle représenterait une charge fiscale totale équivalente à la TVA actuelle (Exemple : une excursion : l'essence serait chère, mais le repas au restaurant serait meilleur marché).

Malgré tout, l'initiative est, d'un point de vue intégral, un premier pas vers le soutien d'un changement et d'une prise en considération d'alternatives à ce qui existe, également parce qu'elle contient le principe d'internalisation des coûts externes. D'ailleurs, il serait nécessaire, d'un point de vue intégral, d'appliquer des paquets de mesures plus complets, comme ceux énoncés dans notre papier de position mentionné ci-dessus. C'est pourquoi un effet de retour de flamme ne peut être exclu : des automobiles existantes seraient par exemple inutilement remplacées rapidement par des modèles économes en carburant, ce qui relancerait une production de nouvelles automobiles, à forte intensité énergétique, à l'étranger, où aucune taxe sur l'énergie n'est prélevée.

Ma recommandation de vote : OUI